

**Se recycler à l'habilitation électrique BS-BE Manœuvres
(personnel non-électricien effectuant des opérations
d'ordre électrique simples)**

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

1,50 jour(s)
10:30 heures

Public

Personnel non électricien,
d'exploitation ou d'entretien appelé à
effectuer des interventions hors
tension limitées :

- Au remplacement à l'identique d'un fusible, d'une lampe, d'un accessoire d'appareil d'éclairage, d'une prise de courant, d'un interrupteur...
- Au raccordement simple sur des circuits terminaux
- Au réarmement d'un dispositif de protection

Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans
Savoir lire et parler le français

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage (présentation par l'employeur de l'avis individuel nominatif d'habilitation)

Moyens pédagogiques et supports

Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une application pratique.

Profil de l'intervenant

Formateurs qualifiés.
Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (écran facial NF EN166, gants isolants de classe 0, chaussures de sécurité) pour les travaux pratiques.

Objectifs de la formation

Exécuter des interventions de remplacement et de raccordement simples en sécurité
Effectuer des manœuvres d'exploitation

Objectifs pédagogiques

Connaître les dangers de l'électricité et le contexte réglementaire
Connaître et savoir appliquer la prévention du risque électrique

Contenu

Retour d'expérience

Analyse des accidents

Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Habilitation BS/BE manœuvre : principe, symboles, autorisation et interdictions

Instructions de sécurité spécifiques aux opérations

Protection collective : mesures, équipements et signalisation

Protection individuelle et leurs fonctions

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés pendant les travaux

Les étapes de la mise en sécurité d'un chargé d'intervention élémentaire BS : VAT, remise sous tension

Mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire BS : Délimiter et signaler la zone d'intervention

Mesures de prévention lors des manœuvres

Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant

Évaluation théorique et pratique

Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un avis individuel nominatif d'habilitation.

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 = 3 ans

